

COMMUNIQUE N° 223 /C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2016 DU 28 NOV 2016 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°127/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2016 DU 07/09/2016 LA FOURNITURE ET MISE EN ROUTE D'UN NETTOYEUR, D'UN DECORTIQUEUR-SEPARATEUR ET D'UN BATTEUR DE COQUES A L'HUILERIE DE MAROUA (SODECOTON).

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics communique :

Par Décision N° - 222 /D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2016 du 28 NOV 2016 , l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Fournitures	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison (jours)
Le Directeur Général de la SODECOTON	lot unique : la fourniture et mise en route d'un nettoyeur, d'un décortiqueur-séparateur et d'un batteur de coques	Huilerie de Maroua (SODECOTON)	SOSEA	527 223 556 FCFA	270 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ; + 30 (trente) jours pour la mise en service après la mise en place des machines par la SODECOTON

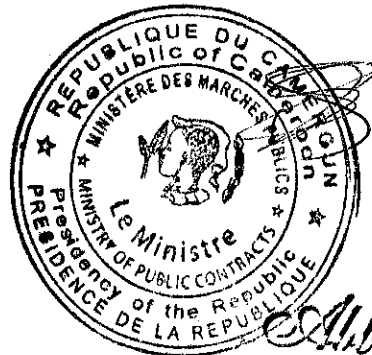
Ladite entreprise, par ailleurs seul soumissionnaire, est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services du Ministère des Marchés Publics pour souscription effective du marché correspondant, dans un délai de trois (03) jours. Passé ce délai, le Ministère des Marchés Publics se reverse le droit d'annuler cette attribution.

Yaoundé, le 28 NOV 2016

Le Ministre Délégué à la Présidence
Chargé des Marchés Publics

Ampliations:

- SODECOTON
- ARMP
- DGMAS
- CCPM - AG
- SOPECAM
- Archives/Chronos.



Albin Sado